

SCOLARITE - Service Transfert

Affaire suivie par Mme LEGER

Email : veronique.leger@univ-poitiers.fr

FICHE D'ACCUEIL

Notice de renseignements

Pour demander une inscription à la rentrée universitaire prochaine, il vous faut **obligatoirement** compléter et **faire viser à votre université d'origine** la **fiche d'accueil** (**bien mentionner le n° I.N.E.**). **Vous devez attendre de connaître vos résultats définitifs.**

Retourner cette fiche d'accueil visée avant le 17 septembre 2019 (date de clôture des inscriptions) accompagnée de :

1. Tous les relevés de notes de vos années d'études supérieures (1ère et 2ème session)
2. Copie de votre dernière attestation de réussite
3. Une enveloppe portant vos nom et adresse, affranchie tarif normal 20g
4. Les redoublants doivent faire une demande de reprise de leur semestre et/ou unités validé(es) dans leur université d'origine.

Adresse d'envoi des pièces :

Université de Poitiers
Faculté de Droit et Sciences Sociales - Faculté de Sciences Economiques
Bâtiment A1 - 2 rue Jean Carbonnier – TSA 81100
86073 POITIERS Cedex 09

Si votre admission à la Faculté est acceptée, il vous faudra **demande le transfert de votre dossier universitaire auprès de votre Université d'origine.**

Les dates de rentrée universitaire sont à consulter sur le site de la faculté :

Droit et sciences sociales : <http://droit.univ-poitiers.fr>

Sciences économiques : <http://sceco.univ-poitiers.fr>

Dès la rentrée, vous devez **obligatoirement suivre les enseignements**

(cours et TD)

sans attendre votre inscription définitive.